

## Livres

# La diaspora Marocaine de Mohamed Hamadi Bekouchi



De gauche à droite : Rachida et Raja (du Consulat du Maroc), Farida Jaaidi (Ambassadrice du Royaume du Maroc en Suède), Mohammed Hamadi Bekouchi et Souriya Omani (Consule Générale du Maroc au Canada)

Le professeur Mohamed Hamadi Bekouchi vient de publier un livre intitulé "La diaspora marocaine, une chance ou un handicap ?". Signalons que cet ouvrage a, en partie, été écrit à Montréal dont la communauté, en conséquence, est parfaitement représentée dans l'ouvrage. Parfaitement documenté, le livre traite de l'évolution de l'émigration marocaine. L'auteur n'aime pas toutefois le terme émigration auquel il substitue "diaspora".

Hamadi Bekouchi a accordé au site Yabiladi.com, un entretien dans lequel il explique son travail ; voici des extraits de cet entretien, qui vous donnerons, comme à nous, l'envie de lire

**Question : Le titre de votre livre surprend de prime abord. On parle plus d'émigrés, RME ou MRE mais diasporas. Qu'est-ce qui justifie le choix de ce terme ?**

**Mohamed Hamadi Bekouchi :** Les raisons qui m'ont amené à privilégier le concept de la diaspora sont liées intimement aux transformations profondes de la population marocaine vivant à l'étranger. C'est fini les années 1960-70 où les entreprises

d'Europe venaient chercher main d'œuvre pour reconstruire les pays du Nord. On regardait surtout leur biceps et leur capacité de travailler à la tâche dans les mines, l'agriculture, le BTP. Les plus chanceux subissaient la chaîne d'automobile et ses 3/8. Mais les espaces de vie communs leur étaient interdits. En clair, ils étaient obligés de se cantonner dans ghettos-boulot-dodo.

**Cette situation n'existerait plus aujourd'hui ?**

Aujourd'hui, on a une population composite issue de toutes les régions marocaines. On y trouve des jeunes qui constituent la très grande majorité, des moins jeunes dont 2% seulement dépassent les 60 ans. En plus, un rééquilibrage sociodémographique est en train de s'effectuer notamment entre les deux sexes. Ceci pour dire que c'est fini la seule et unique catégorie des ouvriers hommes. La présence de plus en plus croissante de cadres, étudiants en fin de scolarité, les générations montantes et les businessmen sans oublier les artistes et les sportifs et les femmes chefs de famille et

actives... Toutes ces personnes donnent une composition multiple qui s'étend à tous les secteurs d'activités et entreprises : PME, les associations et également les établissements publics.

**D'autres facteurs vous ont-ils poussé à préférer le mot diaspora à émigré ?**

Oui, cette installation durable de cette diaspora l'incite à investir affectivement, matériellement et culturellement plus que par le passé à l'étranger. Il suffit de pénétrer dans les lieux d'habitation pour se rendre compte de la qualité de confort et de standing. Avec une touche relative à l'affirmation de pratiques sociales et culturelles marocaines : l'accueil, salons traditionnels, l'habillement des personnes, la nourriture, la langue, les odeurs et parfums...

**D'autres changements ?**

Très longtemps, les immigrés n'avaient pas le droit de s'exprimer. La création d'associations de droit commun leur était interdite. Depuis le début des années 1990, des centaines et des centaines d'associations voient le jour. Ce qui a incité les

membres de la diaspora à s'impliquer davantage, que ce soit au sein des associations spécifiquement marocaines ou de sphères plus larges. Cette même démarche est en train de se faire vis-à-vis des partis politiques. Quant aux syndicats, le climat général est encore morose. Bien plus : la tendance générale se manifeste par un recul net d'adhérents durant ces deux dernières décennies.

**A vous entendre, on penserait que la vie est rose pour tous les émigrés marocains ?**

Notre diaspora se compose au moins de 2 millions et demi de personnes. C'est-à-dire plus que l'Irlande qui préside actuellement l'Europe. Et dans 5 ans, sa population sera plus nombreuse que celle du Danemark. Quand vous avez une bonne petite nation, il va de soi, comme toute grande agglomération, qu'elle ait son lot d'handicapés sociaux et de délinquants. L'important, c'est de noter que 80% de la diaspora marocaine vit normalement comme ses voisins autochtones du palier et du quartier, que ce soit en Europe ou en Amérique.



De gauche à droite : Dr Aziz Chrigui (Pdt de la FMC) et le Professeur Mohammed Hamadi Bekouchi lors de la Conférence tenue à Montréal le 30 septembre sur le Diaspora Marocaine organisée par la clinique transculturelle de l'hôpital Jean Talon et la Fédération Marocaine du Canada.

## Actuelles

### Formation : les programmes du CAA

Le Centre Culturel Algérien annonce qu'une nouvelle formation sur Catia va bientôt débiter. Il s'agit du cours Catia V5 dont voici le détail

Cours : Catia V5

Durée : 10 séances de 3 heures chacune

Horaires : chaque jeudi de 18h30 à 21h30

Date du début du cours : jeudi 18 novembre 2004

Dernier délai pour envoyer le CV : lundi 1 novembre

Le Centre Culturel Algérien annonce une nouvelle formation sur Autocad dont voici le détail:

Cours : Autocad 2002

Durée : 10 séances de 3 heures chacune

Horaires : chaque mardi de 18h30 à 21h30

Date du début du cours : mardi 16 novembre 2004

Dernier délai pour envoyer le CV : lundi 1 novembre

Pour soumettre votre candidature, veuillez envoyer votre CV à l'adresse courriel suivante : formation@ccacana-da.qc.ca

### Aide aux enfants

## AVEZ-VOUS REÇU VOTRE AVIS DE LA RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC ?

Entre la mi-septembre et le 16 octobre 2004, quelque 870 000 familles ont reçu un avis personnalisé de la Régie des rentes du Québec au sujet de la nouvelle mesure de soutien aux enfants : le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Cet avis indique le montant de l'aide financière que les familles recevront à compter de janvier 2005.

Si vous avez un enfant de moins de 18 ans et que vous n'avez pas reçu votre avis, communiquez sans tarder avec la Régie à l'un des numéros suivants :

∑ pour la région de Québec (418) 643-0763 ;

∑ pour la région de Montréal (514) 864-4445 ;

∑ ailleurs au Québec 1 888 672-8161 (sans frais).

Pour connaître la somme à laquelle vous aurez droit, utilisez CalculAide, outil offert sur le site Internet de la Régie ([www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)).

Les paiements seront effectués, par dépôt direct ou par chèque, en janvier, en avril, en juillet et en octobre.

Une aide à toutes les familles

Rappelons que la nouvelle mesure de soutien aux enfants comporte deux volets : le paiement de soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé. Cette mesure remplace : les prestations familiales actuelles, le crédit d'impôt non remboursable pour enfant à charge et la réduction d'impôt à l'égard des familles.

Le montant du paiement de soutien aux enfants est calculé en fonction : de votre situation conjugale (avec ou sans conjoint), du nombre d'enfants de moins de 18 ans à votre charge et du revenu familial de 2003 des deux conjoints, même si l'un des conjoints n'a aucun revenu à déclarer ; d'où l'obligation d'avoir fait votre déclaration de revenus du Québec 2003.

Quant au supplément pour enfant handicapé, il est versé pour certains enfants ayant un handicap physique ou mental. Il s'agit d'un montant de 119,22 \$ par mois, peu importe le revenu familial.

Le paiement de soutien aux enfants et le supplément pour enfant handicapé ne sont pas imposables et les montants seront indexés chaque année.

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site Internet de la Régie des rentes du Québec, à l'adresse [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca).